



OLEAGINEUX

N°5

du 25/09 au
 01/10/2019

Rédacteurs

TERRES INOVIA en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de l'Indre-et-Loire

Observateurs pour ce BSV :

AGRIAL, AGROPITHIVIERS, AXEREALE, CA 18, CA 28, CA 36, CA 37, CA 41, CA 45, CETA CHAMPAGNE BERRICHONNE, ETS BODIN, ETS VILLEMONT, FDGEDA DU CHER, FREDON CENTRE, LALLIER SEBASTIEN, LEPLATRE SAS, PIONEER SELECTION, PISSIER, UCATA

Relecteurs

La FDGEDA du Cher, SRAL Centre-Val de Loire.

Directeur de publication :

Philippe NOYAU, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire

13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'AFB, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

COLZA

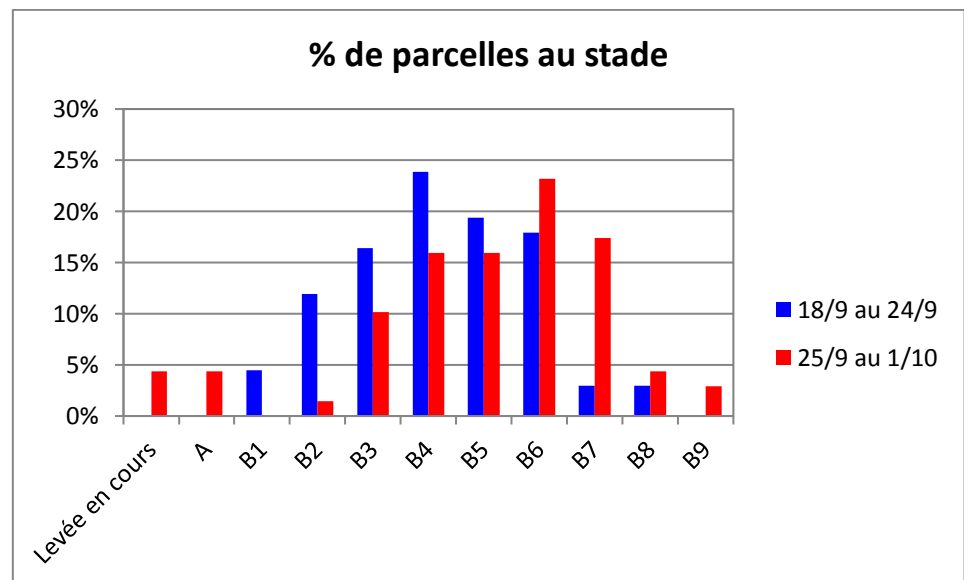
RESEAU 2019 - 2020

Le réseau colza Centre-Val de Loire est actuellement composé de 82 parcelles. Les observations sont disponibles pour 69 parcelles pour ce BSV.

STADE DES COLZAS

Les dernières pluies engendrent de nouvelles levées. Les stades observés sur le réseau sont à présent compris entre « Levée en cours » et 9 feuilles !

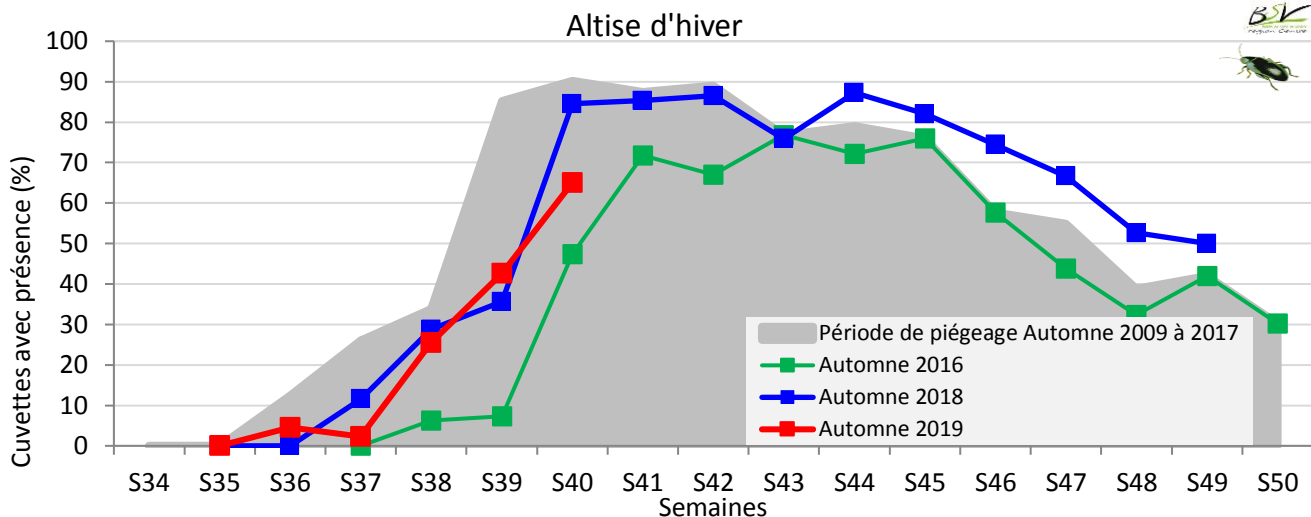
La vigilance est donc de rigueur pour toutes les parcelles en cours d'émergence.



Contexte d'observations

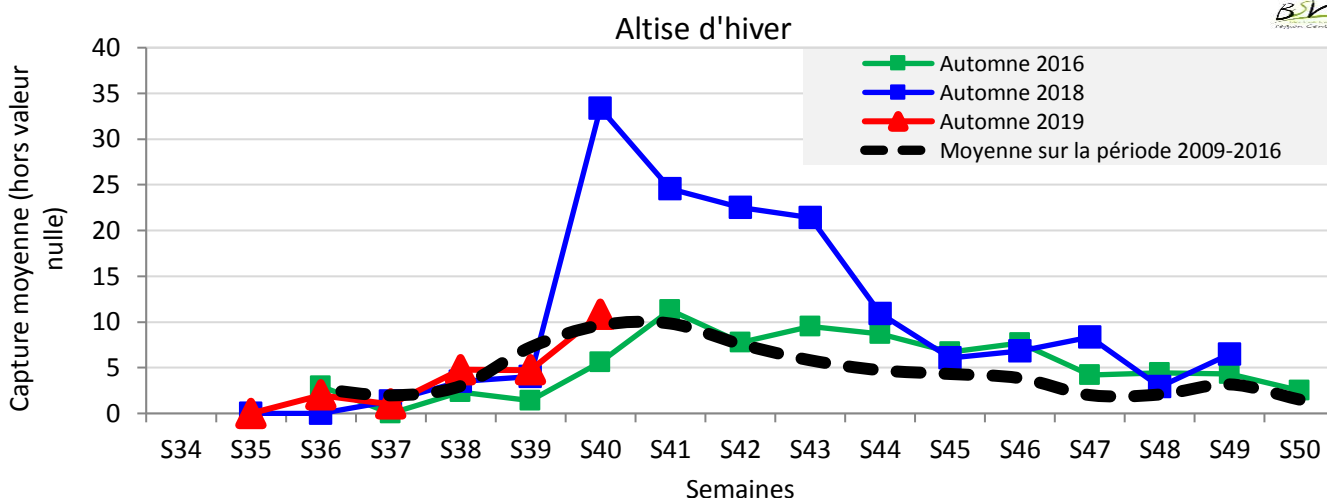
Plus de 60% des cuvettes du réseau signalent la présence d'altises d'hiver. Cette valeur (à cette période par rapport l'historique régional) est plutôt dans la fourchette basse comme 2009 ou 2012.

Pour mémoire, courbe en vert de la campagne 2016-2017 avec des conditions climatiques similaires, soit un retour des pluies vers le 25 septembre.



Le nombre moyen de captures suit la moyenne, pour l'instant très en deçà de la campagne dernière mais aussi de l'automne 2017. La moyenne cache une forte hétérogénéité des valeurs de captures qui sont comprises entre 1 et 56 individus.

La surveillance est de rigueur pour toutes les parcelles à moins de 3 feuilles et plus particulièrement pour toutes les parcelles en cours de levée.



Pour rappel :

L'activité de cet insecte est nocturne. Cet insecte est résistant aux pyréthrinoïdes.

DEGATS FOLIAIRES - ALTISES

Contexte d'observations

Près de 80 % des parcelles du réseau sont à présent hors de la zone de danger vis-à-vis du prélèvement foliaire.

Comme la semaine passée, les dégâts signalés restent faibles. En moyenne la surface foliaire détruite est de 4 %. Certaines parcelles ont des valeurs qui peuvent grimper à 30 % soit légèrement au-dessus du seuil de nuisibilité.

A ce jour, le risque de prélèvement de feuilles peut être considéré comme faible sauf ponctuellement à partir des informations fournis par les parcelles du réseau.

Attention cependant aux parcelles en cours de levée.

La surveillance des parcelles à moins de 3 feuilles doit se poursuivre.

Période de risque

→ depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles.

Seuil indicatif de risque

→ 8 pieds sur 10 portants des morsures. Il ne faut pas dépasser plus $\frac{1}{4}$ de la surface végétative détruite. Au-delà du nombre de plantes avec dégâts, il est important de déterminer la surface végétative endommagée. En cas de levée tardive (après le 1er octobre), la vitesse de développement des colzas est ralentie et le seuil peut être abaissé à 3 plantes avec morsures sur 10.



Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée

PUCERON VERT DU PECHER

Contexte d'observations

Cinq parcelles signalent cette semaine la présence de pucerons verts du pêcher (Indre-et-Loire, Eure-et-Loir et Cher). Deux parcelles atteignent le seuil indicatif de risque dans l'Indre-et-Loire et le Cher **mais leur stade est au-delà du stade 6 feuilles.**

Il n'y a plus de risque pour les parcelles à plus de 6 feuilles lors de l'arrivée des pucerons ou tant que le pourcentage de plantes ne dépasse pas 20 %. Le risque est aussi réduit avec les variétés qui comportent la résistance partielle à l'une des viroses (TUyv) transmise par les pucerons.

Le risque peut être considéré comme **faible** à l'échelle régionale à partir des informations fournis par les parcelles du réseau. Mais quelques parcelles sont en risque **fort**. **Il faut observer les parcelles à moins de 6 feuilles.**

Période de risque

→ Jusqu'au stade 6 feuilles de la culture, correspondant à la période la plus à risque pour la transmission des viroses.

Seuil indicatif de risque

→ 20% de plantes porteuses de pucerons.

Pour aller plus loin

Le risque [puceron vert du pêcher](#) est lié à sa capacité à transmettre des viroses à la plante. Sa gestion se complique par sa résistance à la famille des pyrèthrinoides et pyrimicarbe.

DIVERS

Le maintien d'un temps humide fait toujours planer le risque limace pour les parcelles en cours de levée et faiblement développées.

Des dégâts ponctuels et souvent sans incidence de larves de teignes des crucifère, noctuelles, tenthrèdes de la rave sont signalées. **Les dégâts de ces ravageurs peuvent évoluer rapidement, une surveillance régulière des parcelles est donc nécessaire.**